



Le TRAIT D'UNION

Ensemble, pour votre mieux-être

VOLUME 4, NUMÉRO 2

MAI 2007

Les employés du CSSS de Trois-Rivières sont S.IN.P.A.

De nombreux témoignages nous démontrent que les employés du CSSS de Trois-Rivières n'hésitent pas à se proclamer S.IN.P.A. (*Sourire, Intérêt, Politesse, Accueil et Attention*) constatez-le par vous-même:

- « J'ai réussi à calmer et mettre à l'aise un client hyper anxieux pour exérese d'agrafes. Il en a même ri. »
- « Je suis fière de mon assiduité, de ma bonne humeur et de ma coopération lors de notre épidémie de gastro. »
- « Je garde la bonne humeur même dans les cas difficiles. »

Tirage du 15 mars 2007



Johanne Lesieur, directrice des ressources humaines procède au tirage des gagnants

Tirage du 16 avril



Nicole Dallaire, directrice générale adjointe procède au 2e tirage.

Gagnants:

Dominique Lépine, direction générale
 Luc Riopel, infirmier auxiliaire Joseph-Denys
 Claude Ricard, Louis-Denoncourt
 Céline Carbonneau, La Providence
 Marielle Gélinas, soins infirmiers

* * *

- « J'emmène une résidente à la chapelle, cela lui fait le plus grand bien. »
- « Je prends le temps d'écouter et d'aider les résidents (et les taquiner un peu!) »
- « Je suis fière d'être à l'écoute des directions et du personnel. »
- « J'ai guidé un client que je ne connaissais pas à travers les corridors du centre Cloutier et aidé une personne âgée en chaise roulante à s'installer et manger son chips. »
- « Avoir de l'intérêt à mon travail et garder le sourire. »

Gagnants:

Josée Hébert, santé physique services courants
 Manon Lesieur, 5e Providence
 Mélanie Rajotte, DSI
 Lisette Tourigny, hébergement Louis-Denoncourt
 Isabelle Lavigne, 0-5 ans Enfance Jeunesse famille

Les heureux gagnants ont reçu une carte cadeau du centre commercial Les Rivières d'une valeur de 25\$.

Vous aussi faites-nous part de vos bons coups !

Déposez votre carte «Je suis S.IN.P.A.» dans les boîtes identifiées sur chacun des sites et courez la chance de gagner un prix.

Soyez prêts pour le prochain tirage le 15 mai!

Centre de santé et de services sociaux de Trois-Rivières

Dans ce numéro:

Gagnants S.IN.P.A.	1
Infirmières cliniciennes	2
Quand Epipen pique au mauvais endroit	
Un p'tit velour	2
Concept milieu de vie.....	3
Processus d'agrément.....	3
Comité de vigilance et de la qualité	4
CMDP	4
Conseil des infirmières et infirmiers	4
Conseil multidisciplinaire	5
Comité de gestion des risques	5
Comité de prévention des infections.....	5
Comité d'éthique clinique.....	5
Comité des usagers	6
Comités de résidents	6
Gagnants des tirages volontaires	6
Chapeau à	6
Fondation du CSSS de Trois-Rivières.....	7
Programme d'aide aux employés.....	7
Entendu entre les branches.....	8
Chapeau à	8

Infirmière clinicienne en hébergement, une nouveauté

Par Armelle Deschamps, conseillère cadre en soins infirmiers

Depuis janvier 2007, quatre infirmières cliniciennes relèvent le défi d'occuper de nouveaux postes en hébergement. Elles doivent se faire connaître, développer des liens avec les médecins pratiquant en hébergement, acquérir une expertise avancée pour les problèmes de santé complexes

et/ou comportant des dimensions bio-psycho-sociale variées.

L'ajout de ces ressources découle du plan de mise en œuvre 2005-2010 des services aux personnes âgées en Mauricie et au Centre-du-Québec. L'objectif de cette mesure est

d'améliorer les soins et services donnés aux personnes âgées en CHSLD et d'assurer un support aux équipes dans les situations complexes.

Bienvenue et bonne chance à Julie Grondin, Sylvie Limoges, Josiane Martel et Mélanie Rajotte.

Quand l'Epipen pique au mauvais endroit

Par Doris Houde et Manon Giroux

Chacun de vous a entendu parler de l'auto-injecteur de type Epipen ou Twinject (épinéphrine) comme constituant le traitement d'urgence approprié pour les réactions allergiques graves chez les individus qui encourent un risque accru de choc anaphylactique. Cependant, une mauvaise utilisation ou manipulation de l'Epipen, lors de son administration, peut avoir des conséquences graves. En fait, l'injection accidentelle de ce produit dans la main ou le pied pourrait

causer une perte de la circulation sanguine de ces membres due à l'effet vasoconstricteur des vaisseaux périphériques. Une nécrose des tissus peut s'en suivre pouvant, à la limite, entraîner la perte du membre.

Si jamais vous êtes une victime ou un observateur d'un événement semblable, il faut vous présenter ou diriger la personne, sans délai, dans une clinique d'urgence afin d'y être traité par des vasodilatateurs à action

rapide, tels que les dérivés nitrés.

En espérant que cette information soit divulguée au plus de gens possible et éviter ainsi des complications inutiles.

Doris Houde, inf. bsc
Présidente du CII
Déléguée au comité de gestion des risques

Manon Giroux, infirmière auxiliaire
Présidente du CIIA

Un p'tit velours...

Cette rubrique a pour but de vous partager les commentaires émis par la clientèle.

- Au personnel de l'unité prothétique de la Résidence Louis-Denoncourt: la famille d'un résident nous dit: « Le personnel est excellent, il a été attentif et nous nous sommes sentis supportés et entourés »
- Remerciement paru dans *Le Nouvelliste* du mercredi 25 avril 2007: « La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du CLSC Les Forges et au personnel du Centre de jour, pour les bons soins prodigués. »
- « Félicitations! Je suis émerveillée de l'accueil du personnel qu'elle que soit l'heure de la journée. Les gens sont souriants et prennent le temps de tout nous expliquer et de répondre à nos questions. Bravo et merci! »
- « Je suis satisfait de l'accueil qu'on m'a réservé de même que des soins et services que j'ai reçus à l'urgence.
- Appréciation à l'endroit d'une aide auxiliaire du Centre de services Les Forges: « Elle a été très empathique, délicate et très professionnelle ».
- À l'équipe soignante du 4^e étage de Cloutier-du Rivage: « Je suis très satisfait des soins que reçoit mon épouse ».
- Au personnel de la résidence Cooke: « Je souhaite adresser mes plus vifs remerciements au personnel. Lors de mes visites, j'ai toujours été agréablement surpris de l'amabilité et de la prévenance avec laquelle mon père était traité. [...] j'ai pu constater à quel point les gens qui veillaient sur mon père le faisaient avec affection et tendresse. [...] tous ceux que j'ai rencontrés se sont montrés joviaux et attentionnés. Leur délicatesse dans les circonstances m'a beaucoup touché et je tiens à leur exprimer ma gratitude, ainsi que celle de ma famille. »
- Au personnel de la résidence La Providence: « À ma première visite, je fus agréablement surprise. Le personnel en place nous a très bien reçus ma famille et moi. Je n'ai que des félicitations et des remerciements à adresser aux infirmières, préposés et ceux qui ont à s'occuper de ma sœur. Leur dévouement auprès des malades, la bonne humeur, l'écoute et la discrétion, voilà ce qui m'a le plus marquée. [...] Le personnel n'est pas seulement à l'écoute du malade, mais aussi à ses proches. Leur encouragement et leur bonne humeur nous aident à garder le moral, surtout lors des derniers moments. Bravo et merci, continuez ainsi on vous apprécie. Mille merci, nous n'oublierons pas.



Le concept de milieu de vie:

L'utilisation exceptionnelle des mesures de contrôle

Par Pierre Morissette, directeur adjoint à l'hébergement

À l'intérieur du plan d'action visant l'implantation d'un milieu de vie de qualité, la diminution de l'utilisation des mesures de contrôle revêt une importance capitale. Suite à l'adoption de la politique sur l'application des mesures de contrôle par le Conseil d'administration, l'ensemble du personnel a reçu une formation par une équipe d'intervenants (infirmières et équipe de réadaptation) qui avait pour objectifs de :

- Préciser les assises légales entourant l'utilisation des mesures de contrôle;
- Mettre à jour les connaissances sur le sujet;
- Faire connaître le processus décisionnel basé sur l'interdisciplinarité;
- Développer les habiletés à identifier et à mettre en place des mesures alternatives.

Les orientations ministérielles relatives à l'utilisation exceptionnelle des mesures de contrôle guident notre démarche. Ainsi, l'utilisation d'une mesure de contrôle doit demeurer la solution ultime pour assurer la sécurité de la personne ou celle d'autrui dans un

contexte de risque imminent suite à l'application du processus décisionnel et lorsque les alternatives ont échoué. Les études démontrant les effets néfastes de l'utilisation des mesures de contrôle tant sur les plans physique que psychologique légitiment d'autant plus notre démarche.

Dans les cinq résidences du CSSS de Trois-Rivières, les résultats sont probants. Grâce à l'adhésion des équipes de travail, on constate une diminution globale de l'utilisation de mesures de contrôle de l'ordre de 50% depuis l'automne 2005. Ce succès est basé sur la collaboration de l'équipe interdisciplinaire, l'implication de l'ensemble du personnel des unités et la recherche de mesures alternatives. Ce dernier aspect fait appel à l'innovation et à la créativité. Suite à l'observation et à l'évaluation, les mesures alternatives peuvent prendre différents aspects : aménagement de l'environnement physique, ajustement du plan d'intervention en fonction des habitudes de vie du résident, détermination de la cause d'un comportement dysfonctionnel et action ciblée et l'utilisation d'aides techniques (moniteur de mobilité, auxiliaire de marche, tapis de sol, coussin antidérapant, etc....).

L'information et la collaboration avec le résident et ses proches sont aussi des éléments clés.

Le projet fait l'objet d'un suivi continu tenant compte du contexte évolutif de nos milieux. Ainsi, un comité formé des infirmières formatrices (1 par résidence) et de membres de l'équipe de réadaptation a pour rôle de valider l'application de la démarche dans le milieu, de dégager les priorités et de supporter les intervenants. Un suivi régulier est aussi fait au Conseil d'administration.

Récemment, une formation d'appoint a été donnée dans le cadre de l'application d'une ordonnance médicale collective octroyée aux infirmières par le CMDP relativement à l'ordonnance de la mesure de contrôle.

À la direction de l'hébergement, ce projet continuera d'être une priorité pour supporter l'amélioration de la qualité de vie de nos résidents.

Le vol des oies représente le travail d'équipe, l'entraide et la concertation dans la poursuite d'un but commun.



Processus d'agrément

Par Annie Lavigne, chargée de projet à l'agrément



Le processus d'agrément est une démarche importante. En effet, l'agrément est maintenant obligatoire pour tous les établissements du réseau de la santé et des services sociaux.

Le système d'agrément a deux objectifs majeurs : certifier publiquement la qualité des services d'un établissement et soutenir les établissements dans leur démarche d'amélioration continue de la qualité.

L'organisme qui accompagne les établissements dans leur démarche est

le Conseil d'agrément québécois. Un organisme à but non lucratif fondé en 1995 par le réseau de santé et des services sociaux afin de bien refléter la réalité de la législation et règlements québécois.

Le calendrier de la démarche d'agrément est d'environ 18 mois et se terminera pour notre établissement en juin 2008 par une visite des membres du Conseil québécois d'agrément.

Une des premières étapes de la démarche est la réalisation des

sondages qui s'est déroulée au cours des dernières semaines pour évaluer la satisfaction de la clientèle ainsi que la mobilisation du personnel. Votre participation et collaboration au sondage sur le climat organisationnel ont été grandement appréciées.

Suivez bien la chronique de la démarche d'agrément dans les prochaines parutions pour la suite des travaux de notre démarche d'agrément.

Le TRAIT D'UNION

Pas facile de s'y retrouver avec tous les comités qui existent au CSSS de Trois-Rivières. Voici donc une brève présentation de quelques comités.

Comité de vigilance et de la qualité des services à la clientèle

Le comité est composé de cinq personnes dont le directeur général et la commissaire local aux plaintes et à la qualité des services. Les trois autres personnes sont choisies par le conseil d'administration parmi ceux de ses membres qui ne travaillent pas pour l'établissement ou n'exercent pas leur profession dans l'établissement, dont l'une des personnes désignées par le comité des usagers.

Le comité de vigilance et de la qualité des services à la clientèle a notamment pour **fonctions de** :

a) recevoir et analyser les rapports et recommandations transmis au conseil d'administration et portant sur la pertinence, la qualité, la sécurité ou l'efficacité des services rendus, le

respect des droits des usagers ou le traitement de leurs plaintes ;

b) établir les liens systémiques entre ces rapports et recommandations et en tirer les conclusions nécessaires afin de pouvoir formuler les recommandations prévues au paragraphe suivant ;

c) faire des recommandations au conseil d'administration sur les suites qui devraient être données à ces rapports ou recommandations dans l'objectif d'améliorer la qualité de services aux usagers ;

d) assurer le suivi auprès du conseil d'administration de l'application, par ce dernier, des recommandations qu'il a faites en application du paragraphe précédent ;

e) favoriser la collaboration et la

concertation des intervenants concernés par le paragraphe 1er ;

f) veiller à ce que le commissaire local aux plaintes et à la qualité des services dispose de ressources humaines, matérielles et financières nécessaires pour assumer ses responsabilités de façon efficace et efficiente ;

g) exercer toute autre fonction que le conseil d'administration juge utile au respect du mandat confié en vertu du premier alinéa.

Membres

M. Jacques Longval, directeur général, Mme Joan Bergeron, commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services, M. Jacques Lemire, représentant du comité des usagers, Mme Céline Halikas, Mme Lucie Lahaie.

Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens

Le comité exécutif du CMDP doit s'assurer de la qualité et la pertinence des soins médicaux et dentaires. Il veille à la participation des médecins, des dentistes et pharmaciens exerçant dans l'établissement à un programme d'éducation continue. Il fait les recommandations nécessaires concernant la nomination des médecins, dentistes et des pharmaciens dans l'établissement. Il nomme les membres des différents comités du CMDP, dirige et coordonne

les activités de ces comités et en analyse les rapports. Il élabore les règlements nécessaires au fonctionnement du CMDP et fait les recommandations sur les règlements des départements et services ainsi que sur les règles de soins. Il forme un comité de discipline lorsqu'une plainte concernant un médecin, dentiste ou un pharmacien membre du CMDP lui est transmise.

Membres

Dre Valérie Garneau, présidente,

Dr Richard Langlois, vice-président, Dre Agathe Blanchette, secrétaire-trésorière, Dre Caroline Dostie, Dre Julie Fréchette, Dre Asma Sadaf Mirza, Dr Gilbert Tessier, Mme Denise Larouche, Dr Jean-Pierre Bergeron, directeur des services professionnels, M. Jacques Longval, directeur général.

Pour rejoindre un membre du comité exécutif du CMDP, adressez-vous au secrétariat de la Direction des services professionnels au 819 370-2221.

Conseil des infirmières et infirmiers

Selon l'article 220 de la loi et conformément aux règlements de l'établissement, le conseil des infirmières et infirmiers est **responsable envers le conseil d'administration** :

- d'apprécier, de manière générale, la qualité des actes infirmiers posés dans l'établissement;
- de faire des recommandations sur les règles de soins infirmiers applicables

à leurs membres dans l'établissement;

- de faire des recommandations sur la distribution appropriée des soins dispensés par leurs membres dans l'établissement;
- d'assurer toutes autres fonctions que lui confie le conseil d'administration.

Membres

Madame Doris Houde, présidente, Mme Julie Charette, vice-présidente,

Mme Lucie Rivard, secrétaire, Mme Johanne McSween, déléguée, M. Alain Tourigny, délégué, Mme Manon Giroux, présidente du CIIA, M. Claude Lemay, délégué du CIIA, Mme Carole Paquin, directrice des soins infirmiers, M. Jacques Longval, directeur général.

Pour rejoindre un des membres du comité exécutif du CII, adressez-vous au secrétariat de la Direction des soins infirmiers au 819 370-2322.

Conseil multidisciplinaire

Le conseil multidisciplinaire est **responsable envers le conseil d'administration** :

- de constituer, chaque fois qu'il est requis, les comités de pairs nécessaires à l'appréciation et à l'amélioration de la qualité de la pratique professionnelle de l'ensemble de leurs membres dans tout centre exploité par l'établissement;

- de faire des recommandations sur la distribution appropriée des soins et services offerts par leurs membres, eu égard aux conditions locales d'exercice requises pour assurer des services de qualité dans tout centre exploité par l'établissement ;
- d'assumer toute autre fonction que lui confie le conseil d'administration.

Membres

Mme Brigitte Dorais, présidente, M. Brian Dickinson, vice président, M^e Denise Rhéaume, trésorière, Mme Isabelle Lavigne, secrétaire, M. Jacquelin D. Roy, administrateur, Mme Nathalie Garon, déléguée de la direction générale.

Pour rejoindre un membre du comité exécutif du conseil multidisciplinaire, adressez-vous au secrétariat de la Direction EJM et santé publique au 819 379-5650, poste 2004.

Comité de gestion des risques

L'article 183.1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux stipule que le plan d'organisation de tout établissement doit prévoir la formation d'un comité de gestion des risques. Ce comité est composé de deux représentants du Conseil des infirmières et infirmiers, deux représentants des ressources de type familial et intermédiaire, deux représentants du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, deux représentants du Conseil multidisciplinaire, une conseillère cadre en soins infirmiers, deux représentants du comité des usagers et du représentant du directeur général.

Le comité de gestion des risques a notamment pour **fonctions de rechercher, de développer et de promouvoir des moyens visant à** :

Identifier et analyser les risques d'incident ou d'accident en vue d'assurer la sécurité des usagers;

S'assurer qu'un soutien soit apporté à la victime et à ses proches ;

Assurer la mise en place d'un système de surveillance incluant la constitution d'un registre local des incidents et des accidents pour fins d'analyse des causes des incidents et accidents ;

Recommander au conseil d'administration de l'établissement la

prise de mesures visant à prévenir la récurrence de ces incidents et accidents ainsi que la prise de mesures de contrôle, s'il y a lieu.

Transmettre annuellement un rapport au conseil d'administration.

Membres

Mme Nathalie Morin, Mme Reine Bornais, Dre Annie Boisvert, Mme Manon Deshaies, Mme Diane Grandchamp, Mme Doris Houde, Mme Denise Larouche, M. Patrick LeBel, Mme France Lemay, Mme Marguerite Paquet, Mme Carole Paquin.

Pour rejoindre le comité de gestion des risques, adressez-vous au secrétariat de la Direction des soins infirmiers au 819 370-2322.

Comité de prévention des infections

Le comité de prévention de l'infection a pour but de prévenir, dépister les infections au sein de l'établissement, ainsi que d'établir les politiques et moyens de contrôle à cet effet. Il a les **responsabilités** suivantes :

- Réviser régulièrement les pratiques existantes de prévention et de dépistage de l'infection afin de les corriger, le cas échéant;
- Établir des mesures de contrôle propres à surveiller leur application;
- Adopter des mesures éducatives dans le but d'instruire et diriger le

personnel dans l'application des techniques de dépistage et de prévention, y compris l'utilisateur;

- Établir un système de déclaration de toutes les infections;
- Établir les conditions d'admission et de séjour des personnes infectées à l'unité de courte durée gériatrique (UCDG) et en CHSLD.

Ce comité est composé entre autres de médecins, pharmaciens, conseiller cadre en soins infirmiers, personnel infirmier de différents secteurs d'activité, responsable du service

d'urgence, etc.

Membres

Dre Hélène Audet, Dr Richard Bernard, Dr Bernard Delisle, Dre Nadia Laflamme, Mme Jessyka Blouin, Mme Johanne Bergeron, Mme Diane Brodeur, Mme Nancy Gagnon, Mme Suzette Gimaiel, Mme Julie-Hélène Godin, Mme Johanne Lafontaine, Mme Nathalie Marin, Mme Lucie Laforest, Mme Denise Nadeau, Mme Guylaine Robert, Mme Isabelle Pépin, M. Francis Sévigny, M. Yvon Tourigny.

Pour rejoindre ce comité, adressez-vous au secrétariat de la DSP au 819 370-2200 poste 2417 ou au secrétariat de la DSI au 819 370-2322.

Comité d'éthique clinique

Ce comité a pour but d'étudier certaines questions et de donner son avis sur différents problèmes à caractère éthique qui se présentent lors d'une intervention clinique auprès d'usagers ou de résidents. Il relève du

conseil d'administration.

Membres

Dre Nancy Ayotte, Dre Agathe Blanchette, Dre France Beaucage, Dr André G. Trahan, Mme Michèle Auger, Mme Sylvie Belisle, Mme Raymonde Blais, M. Réjean Boivin, M.

Marcel Cossette, Mme Nicole Dallaire, M. Martin Foisy, Mme Claudette Grenier, M. Yves Laliberté, Mme Chantal Pinard.

Pour rejoindre un membre du comité d'éthique clinique, adressez-vous au secrétariat de la DSP au (819) 370-2221.

Comité des usagers

Le comité des usagers **représente l'ensemble des usagers de l'établissement**. Il est composé d'un représentant du comité de résidents de chacune des cinq résidences et de cinq autres membres élus par les

usagers de l'ensemble des services du CSSS de Trois-Rivières.

Membres

Mme Lisette Gauthier, présidente, Mme Lyse Godin, Mme Lina Desrosiers, vice-présidente, Mme Odette Kemp, M.

Réal Héroux, trésorier, Mme Marguerite Paquet, Mme Jacqueline Carignan, M. Claude Préfontaine, Mme Carole Dumont, Mme Marie Théorêt.

Pour rejoindre le comité des usagers, composez le 819 370-2200, poste 3133.

Comités de résidents

Un comité des résidents est présent dans chaque résidence du CSSS de Trois-Rivières : Centre Cloutier-du Rivage, Résidence Cooke, Résidence Joseph-Denys, Résidence La Providence et Résidence Louis-Denoncourt.

Chaque comité de résidents se compose d'au moins trois membres élus par les résidents de l'installation.

Les fonctions des comités de résidents :

- Renseigner les usagers sur leurs droits et leurs obligations.
- Promouvoir l'amélioration de la qualité des conditions de vie des usagers et évaluer le degré de satisfaction des usagers à l'égard des services obtenus de l'établissement.
- Défendre les droits et les intérêts

collectifs des usagers ou, à la demande d'un usager, ses droits et ses intérêts en tant qu'usager auprès de l'établissement ou de toute autorité compétente.

Pour rejoindre un comité des résidents, adressez-vous au secrétariat de la direction des programmes d'hébergement en composant le 819 375-7713 poste 281.

Gagnants du tirage volontaire

Par Valérie Lamothe, agente administrative pour la Fondation

Le **tirage volontaire** est une forme de loterie, puisque vous faites l'achat de billets virtuels qui permettent à la Fondation d'amasser des fonds. Le billet est votre numéro d'employé. Un billet coûte 50 ¢ par semaine, deux billets 1 \$ par semaine et ainsi de suite. Vous choisissez le nombre de billets que vous désirez acheter. Les contributions se font par prélèvements automatiques sur la paie.

Par la suite, nous procédons à un tirage volontaire de la **moitié du revenu amassé mensuellement**. C'est notre façon de remercier les employés participants à la contribution.

Pour les employés qui souhaitent participer, le formulaire est disponible à la Fondation au bureau E-0098 au sous-sol du centre Cloutier-du Rivage. Vous pouvez également me joindre par téléphone au 819 370-2270.

Gagnants

Nom	Période	Date
Diane Lampron	7	17 sept au 14 oct 2006
Roger Magny	8	15 oct au 11 nov 2006
Roger Magny	9	12 nov au 9 déc 2006
Benoît Allard	10	10 déc 06 au 6 janv 07
Denis Frenette	11	7 janv 07 au 3 fév 07
Micheline Laforest	12	4 fév. Au 3 mars 07
M. Gaetan Picard	13	4 mars au 31 mars 2007

Merci à tous et bonne chance !

Chapeau à...

... **Angèle Courteau**

(thérapeute en réadaptation physique)



*Comme un capitaine de vaisseau
Tu as traversé vents et marées
Sans jamais te plaindre ni flancher
En maintenant le cap à bord.*

*Au travail, tu relèves plein de défis
Aux différents comités et au syndicat tu agis
Auprès des résidents des "miracles" tu réussis
Avec ta détermination et leurs efforts.*

*Sur toi, nous pouvons toujours compter
Pour prendre la relève et continuer
Le travail d'équipe commencé
Pour le mener à bon port*

Merci Angèle pour ce que tu es et ce que tu fais.

Martine Lachapelle et Ginette Poisson
Ergos en hébergement
Résidences Joseph-Denys et Louis-Denoncourt

La Fondation du CSSS de Trois-Rivières est née!

Par Joanne Francoeur, coordonnatrice de la Fondation du CSSS de Trois-Rivières



La Fondation du CSSS de Trois-Rivières est née! Suite à des démarches de fusion amorcées en juin 2004, la Fondation du CHSLD Le Trifluvien ainsi que la Fondation Cloutier-du Rivage ont décidé de joindre leurs efforts et leurs connaissances afin d'atteindre leur mission. Le 14 mars dernier avait lieu l'élection du nouveau conseil d'administration formé de 14 personnes. M Richard Beauchamps de Locus 3 en est le nouveau président et Mme Véronique Néron de Jolie-Cœur, Lacasse, Geoffrion, Jetté, St-Pierre avocats, la vice-présidente. Ayant pour thème *l'Art d'être en santé*, la nouvelle fondation du CSSS de Trois-Rivières souhaite se démarquer par son originalité et la pertinence de ses activités.

N'oubliez pas de vous inscrire au 20e tournoi de golf médical qui aura lieu le vendredi 6 juillet 2007 au Club de Golf Du Moulin. Vous pouvez dès

aujourd'hui contacter madame Valérie Lamothe au 819.370.2270 pour réserver votre quatuor.



Le nouveau conseil d'administration, dans l'ordre habituel, 1re rangée : M. Clément Trottier (trésorier), Mme Véronique Néron (vice-présidente) M. Richard Beauchamp (président) et M. Marc-André Harnois (secrétaire). 2ième rangée : Mme Annie Lacoste, M. Bertrand Lapointe, Mme Francine Beaudet, M. Claude Alarie, M. Martin Perron, M. Mario Lessard, M. Jean Châteauneuf, M. Pierre Landry et M. Jacques Longval, directeur général du CSSS de Trois-Rivières. Absents : Dr André Trahan et M. Louis Marcoux.

Programme d'aide aux employés (P.A.E.)

Le P.A.E. est un programme de prévention qui apporte aide et soutien afin d'aider à résoudre les problèmes personnels et professionnels vécus par le personnel du CSSS de Trois-Rivières.

Les services du programme d'aide aux employés sont offerts **par l'équipe Alain Bellavance, Consultants**. Chaque employé peut bénéficier tout à fait gratuitement de cinq (5) rencontres par année. Cependant, dans le but d'utiliser de façon maximale les fonds disponibles, l'employeur et les assurances collectives des travailleurs qui en possèdent sont mis à contribution.

Le P.A.E. permet à tout employé de rencontrer, de façon volontaire et confidentielle, à l'extérieur du milieu du travail, un conseiller de l'équipe *Alain Bellavance, Consultants* qui pourra l'aider à résoudre ses problèmes personnels et professionnels. De plus, un service téléphonique d'évaluation, d'information et de référence est également offert. Aucune information relative à un employé n'est transmise à l'employeur ou à toute autre personne. Dans le but d'assurer l'anonymat des personnes qui utilisent le P.A.E., la prise de rendez-vous se fait directement au bureau de l'équipe *Alain Bellavance, Consultants* au 819-371-8181 et ils doivent se situer en dehors de l'horaire de travail.

Rappelons que l'utilisation des services du P.A.E. se fait sur une base volontaire et qu'il s'agit de thérapie brève. Par contre, si vous avez besoin d'une aide à long terme, votre conseiller vous orientera vers une ressource externe et vous devrez assumer les frais inhérents.

Contactez un conseiller de l'équipe *Alain Bellavance, Consultants*
24 heures sur 24 - 7 jours sur 7
819 371-8181

Pour toute information additionnelle sur le programme d'aide aux employés (P.A.E.), vous pouvez contacter un membre de l'équipe santé et sécurité du travail :

Martine Boulay 370-2193

Nancy Gagnon 370-2287

Nicole Catellier 370-2192

Votre équipe santé et sécurité du travail



une grande
organisation
à dimension
humaine

**CENTRE
CLOUTIER-DU RIVAGE**
155, Toupin
Trois-Rivières (Québec)
G8T 3Z8
(819) 370-2100

**CENTRE DE SERVICES
AMBULATOIRES
DE GÉRIATRIE**
3350, Gene-H-Kruger
Trois-Rivières (Québec)
G9A 4M3
(819) 370-6666

**CENTRE DE SERVICES
DE L'HORLOGE**
50, Toupin
Trois-Rivières (Québec)
G8T 3Y5
(819) 370-2100

**CENTRE DE SERVICES
LES FORGES**
500, St-Georges C.P. 1298
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5L2
(819) 379-7131

**CENTRE DE SERVICES
MARGUERITE-BOURGEOIS**
1025, Marguerite-Bourgeois
Trois-Rivières (Québec)
G8Z 3T1
(819) 379-7131

RÉSIDENCE COOKE
3450, Ste-Marguerite
Trois-Rivières (Québec)
G8Z 1X3
(819) 375-7713

RÉSIDENCE JOSEPH-DENYS
1274, Lavolette
Trois-Rivières (Québec)
G9A 1W4
(819) 378-4837

**RÉSIDENCE LA
PROVIDENCE**
731, Ste-Julie
Trois-Rivières (Québec)
G9A 1Y1
(819) 697-3333 poste 53248

**RÉSIDENCE
LOUIS-DENONCOURT**
435, St-Roch
Trois-Rivières (Québec)
G9A 2L9
(819) 376-2566

cssstr.qc.ca

Entendu entre les branches...

... rapporté entre les lignes!



*Devenez nos
complices : soyez
à l'affût et
informez-nous !*

Party de Noël 2007

Le comité organisateur du party de Noël 2007 a déjà commencé les préparatifs de la fête et j'ai

entendu dire que vendredi le 14 décembre serait la date retenue. Ce sera un événement à ne pas manquer, mettez-le à voter agenda.

Chapeau à...



*Cette rubrique
a pour but de
souligner le
travail
d'individus ou
d'équipes qui*

*se sont démarqués par leur travail,
notamment lors d'une situation
spéciale.*

... Gail Pellerin

qui a terminé ses cours à l'université le 18 décembre 2006 pour l'obtention d'un baccalauréat en travail social.

Louise Lafrance

formaldéhyde en milieu de travail » sont disponibles gratuitement sur le site WEB de l'IRSST. De plus, Serge a participé à la validation d'une nouvelle méthode d'analyse des chromates qui est maintenant disponible à tout le réseau de la santé. Bravo Serge!

Nathalie Garon et Joan Hamel

... Gaétane Poulin

Gaétane Poulin, artiste peintre et couturière travaille au Tournesol de la résidence Louis-Denoncourt. À partir d'une suggestion de Micheline Fortin, éducatrice spécialisée, Gaétane a cousu deux tabliers d'activités comportant des stimulants tactiles pour une dame qui relève sa robe en marchant. S'étant inspirée de l'histoire de vie de la résidente (elle-même couturière), le tablier comporte des pochettes avec fermeture éclair, photo, une bobine de fil, un gallon à mesurer et des lacets. Bravo Gaétane, c'est un succès !

*Diane Rousseau
Chef de programme
Résidence Louis-Denoncourt*

... Lise Guay

qui a obtenu un poste comme agente administrative classe 2 au soutien à domicile Marguerite Bourgeois.

Louise Lafrance

... toute l'équipe de la résidence Joseph-Denys

La résidence Joseph-Denys a reçu le 2 mai dernier la visite d'une des équipes mandatée par le ministre de la Santé et des Services sociaux pour procéder à l'appréciation de la qualité de vie en milieu d'hébergement et de soins de longue durée. Je tiens à vous remercier de votre participation et collaboration lors de cette journée. Nous vous transmettrons le bilan de cette visite lorsqu'il sera disponible.

*Jacques Longval
Directeur général*

... Serge Simard

technicien en hygiène du travail et ses collègues pour avoir contribué de façon active aux travaux de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail (IRSST) concernant une étude sur les : « *Impacts de l'abaissement de la valeur d'exposition admissible au formaldéhyde* ». Grâce à cette contribution, un guide et des fiches de prévention sur « Le

Le TRAIT D'UNION

Pour envoyer un article : maximum 400 mots, signé (votre nom et votre fonction), faire parvenir par Lotus Notes à virginiedeschambeault_cssstr@sss.qc.ca
Pour plus d'information:
Virginie Deschambeault, 370-2200, poste 3236

Merci à nos facteurs : Colette Ferron, Angèle Goyette, Madeleine Jacob, Kathy Lacroix, Louise Lafrance, Lise Morin, Caroline Noël et Lyne Richard

Le calendrier 2007

Date limite pour les articles

1er juin
14 septembre

Sortie

Juin
Octobre

Distribution : CSSS de Trois-Rivières (1000 copies)

**Le bulletin est disponible en version électronique (PDF) sur notre site Web, dans la section « publications » :
cssstr.qc.ca**